

Plinthe automatique de bas de porte premium AGOT

PRESENTATION ET DOMAINES D'APPLICATION :

Les plinthes automatiques de bas de portes LEGALLAIS, permettent une meilleure isolation thermique. La fermeture de la porte abaisse le joint silicone qui s'adapte à l'espace entre la porte et le sol assurant l'étanchéité. Sa bonne résistance aux agressions chimiques lui permet de convenir aux bâtiments de collectivité, centres hospitaliers, maisons de retraite, bureaux...

Plinthe automatique de bas de porte premium AGOT

DESCRIPTIF TECHNIQUE PRODUIT :

Pour portes battantes en bois.

Montage dans la rainure de la porte.

Entaille : 14,8 x 30 mm.

Mécanisme intérieur robuste avec déclenchement parallèle et adaptation optimale au sol (réduction des frottements avec le sol) Déclencheur glissant à clipser pour une mise en service sûre.

Fixation par vis des deux côtés à l'aide d'équerres.

Écart maxi entre la porte et le sol : 20 mm.



ASPECTS NORMATIFS :

Feu : EN 1634-1, UL10B & UL10C.

Fumée : Certifié TS21.

Valeurs d'isolation phonique : 52dB à 7 mm d'espace au sol, 51dB à 12 mm d'espace du sol.

Longueur de la plinthe mm	Code
710	587618
830	587625
960	587632
1080	587639



Depuis 2005, la Marque Legallais s'engage à vos côtés dans vos projets et vos chantiers. En signant de son propre nom des produits sur lesquels notre entreprise s'engage en termes de qualité et de responsabilité sociétale, nous vous offrons un engagement fort et notre assurance de sélectionner pour vous les meilleurs produits.

En savoir plus sur: www.legallais.com/la-marque-legallais Mise-à-jour : 01/12/22